

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/rouen/incendie-chez-bollo...>

 Dominique Durand .

 3 min read

Incendie chez Bolloré Logistics : la qualité de l'air est "rassurante" selon la préfecture

"Aucun risque particulier n'a été identifié", assure la préfecture de Seine-Maritime au vu des analyses effectuées suite à l'important incendie qui s'est déclenché lundi 16 janvier sur le site Bolloré Logistics à Grand-Couronne.

Comme un très mauvais souvenir. Trois ans après Lubrizol, l'incendie de l'entrepôt Bolloré Logistics a réveillé les craintes des riverains de Rouen.

Vers 16 h 30 le lundi 16 janvier, ils ont pu observer dans le ciel de Grand-Couronne un spectaculaire nuage de fumée, avant d'entendre plusieurs explosions et déflagrations. L'incendie a été circonscrit à 23 h 30 dans les deux cellules de l'entreprise Bolloré Logistics et de la société Disticash.

Durant la nuit, vers 3 h 30, un nouveau départ de feu a été observé dans la cellule numéro 3, occupée par la société Ziegler, qui abrite du textile et des palettes.

Aux environs de 6 h, ce nouvel incendie, à l'origine inconnue à ce stade, était lui aussi circonscrit par les 110 sapeurs-pompiers sur place.

Le site de Bolloré Logistics n'est pas classé SEVESO, contrairement à l'usine Lubrizol.

La préfecture précise que dès le début de l'incendie, différents types et points de prélèvements ont été mis en place par les sapeurs-pompiers afin d'effectuer des mesures

de qualité de l'air, au plus près du sinistre, mais aussi " *au niveau des premières habitations et dans un périmètre plus lointain, y compris*

dans des zones qui ne se situaient pas sous le panache de fumée."

Les résultats de ces analyses menées tout au long de la nuit, par le réseau de mesures atmosphériques mis en place, permettent de confirmer selon la préfecture "**l'absence de concentrations significatives de substances dans l'air liées à l'incendie.**"

Les mesures et analyses complémentaires se poursuivent ce matin. Sur l'antenne de France Bleu Normandie, ce mardi 17 janvier, le préfet de Seine-Maritime, Pierre-André Durand précisait à 8 h 15 que le nuage de fumée s'était situé "*en très haute altitude*", et que de ce fait, "*il n'y a pas eu d'exposition de la population.*"

"L'évacuation était inutile"

Pas d'évacuation, de confinement ni même de mise à l'abri des populations : l'absence de mesures a étonné, voire choqué une partie de la population.

Le préfet explique que "*les résultats d'analyse étaient nuls. C'est pour cette raison que nous n'avons pas enclenché d'alerte. L'alerte, c'est quand nous avons des mesures d'urgence. Ca aurait été injustifié*"

Aucune restriction de circulation des personnes n'est mise en place. Toutes les activités pourront avoir lieu ce mardi de façon habituelle et l'ensemble des établissements scolaires ouvriront normalement.

L'incendie, toujours sous surveillance, devrait être "*éteint en milieu de matinée*", selon la préfecture.